

---

Adresse de la société populaire de Nancy, qui félicite la Convention sur ses mesures et l'anéantissement de tous ceux qui veulent entraver sa marche majestueuse, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Nancy, qui félicite la Convention sur ses mesures et l'anéantissement de tous ceux qui veulent entraver sa marche majestueuse, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 507-508;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20760\\_t1\\_0507\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20760_t1_0507_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

cher les citoyens et citoyennes sur les discussions cy-dessus demandées. En conséquence, Citoyens, l'assemblée a sçu d'une voix unanimement [voter] beaucoup de remerciements en criant : Vive la République. C'est pourquoi, voulant manifester par un acte d'obéissance et soumission aux loix, il a été, ce jourd'huy, fait inventaire du linge et de tous les effets de notre église qui doi(vent) alors estre conduits demain au chef-lieu du district de Melun pour tous [sans] délai. S. et F. ».

DURAND (mairie), L. COLLEAU (agent nat.),  
BOURDELET (notable), CHAPELLE (notable),  
DURAND (notable), CHARIOT (greffier), BLANCHARD (notable).

## 17

Les officiers composant l'état-major de la frégate *la Minerve*, mouillée à la rade de Saint-Florent en Corse, vouent à l'exécration les perfides habitants d'une commune qui a eu l'infâmie de se vendre au despote de Londres: en renonçant au nom de *Toulonnais*, ils jurent de mourir à leur poste en combattant pour l'indivisibilité de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[En rade de St-Florent (Corse), 4 novembre l'an II] (2).

Si au fort de la tempête, vous n'avez jamais abandonné le gouvernail du fameux vaisseau qui vous est confié, si par une route, pénible, et à travers les écueils, vous l'avez presque conduit au port, son salut ne dépendant désormais que de vous, ne le confiez point à d'autre qui moins habile, et qui peut être par des routes opposées le feroient échouer. Ammarez-le de manière que ni les vents en furie ni la mer la plus agitée ne puissent l'ébranler. Alors seulement il sera temps de vous reposer, et de jouir avec nous de vos glorieux travaux, et vos successeurs n'auront que le soin de l'entretenir et de l'empêcher qu'il ne déperisse.

C'est le vœu des officiers qui composent l'état-major de la frégate de la République *La Minerve*, mouillée à la rade de St-Florent en Corse ; tous de l'infâme ville de Toulon où sont renfermée leurs malheureuses familles, indignés de la trahison de ces habitants perfides vouent à l'exécration et jurent guerre à mort aux vils traîtres qui l'ont livrée aux ennemis. Ils renoncent au nom de *Toulonnais* et vous renouvellent le serment fait de mourir à leur poste en combattant pour l'unité et l'indivisibilité de la République ».

DEBERGUE (off.), POURQUIER (cap<sup>e</sup>), SIMIAN (off.), GARIBOU (enseigne), FISQUET (off.), MANGIN (chirurgien-major), GUIEN (enseigne), GERMAIN, GALETTY (aumônier), GARIBOU (sous-chef), PAULIN (enseigne), JULY (lieut. du 2<sup>e</sup> b<sup>on</sup> des Bouches-du-Rhône).

(1) P.V., XXXIV, 218. B<sup>on</sup>, 9 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n<sup>o</sup> 592.

(2) C 298, pl. 1049, p. 26.

## 18

L'agent national près le district de Sarreguemines fait part à la Convention nationale que le peuple et ses magistrats, la société populaire, les grenadiers, la cavalerie, les canoniers et les volontaires de l'Yonne, ont célébré avec enthousiasme la fête de l'anniversaire de la mort du tyran.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sarreguemines, 11 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Le peuple et ses magistrats, la Société populaire, nos frères les grenadiers de la cavalerie, les canoniers et les volontaires de l'Yonne ont célébré hier en cette commune l'anniversaire de la mort du tyran. Cette fête n'a point eu lieu plutôt, parce que nous attendions que nos frères d'armes fussent de retour parmi nous. Un arbre surmonté du bonnet rouge et orné de banderoles tricolores, a été planté en mémoire de l'heureux événement qui a purgé le sol français du dernier des tyrans. Les signes de ses attributs ont été livrés aux flammes. Une mort qui nous fut plus sensible, a été rappelée à la gratitude publique. Un placard attaché à l'arbre de la liberté, nouvellement planté, portoit cette inscription : Berthe et Burey, sans-culottes de la Société populaire de Sarreguemines, sont morts les armes à la main en combattant les despotes. Ils ont rempli leurs serments ! Le premier était carabinier, le second général de brigade. S. et F. ».

LALEMAND (agent nat.).

## 19

Les sociétés populaires de Nancy et de Tarascon rendent grâces à la Convention nationale d'avoir établi le gouvernement révolutionnaire; l'invitent à rester à son poste, et jurent de mourir au leur, pour l'affermissement de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

«

[Nancy, 29 pluv. II] (4).

« Représentans,

Une grande révolution ne peut être soutenue que par de grandes mesures, une République assise sur les débris du trône et de la superstition ne peut être consolidée que par la chute de tous les tyrans, de tous les fanatiques et de leurs partisans. Il faut les combattre sans relâche, les terrasser sans pitié. Avant de lancer le vaisseau de la Constitution populaire, il faut abattre tout ce qui peut entraver sa marche majestueuse et rapide. Vous l'avez senti et vous avez donné plus d'âme et d'énergie aux corps

(1) P.V., XXXIV, 218-19. C. Eg., n<sup>o</sup> 588.

(2) C 298, pl. 1035, p. 40.

(3) P.V., XXXIV, 219. B<sup>on</sup>, 9 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1224.

(4) C 299, pl. 1049, p. 25.

constitués, vous avez donné plus de vigueur et d'activité aux bras destinés à frapper ; en un mot vous avez établi le gouvernement révolutionnaire. Grâce immortelles vous en soient rendues. Nous, vrais sans-culottes invariablement attachés à la Montagne, nous la secondons dans toutes ses vues, nous dénoncerons, nous frapperons sans ménagement tous les ennemis du peuple sous quelque forme qu'ils se travestissent. Mais vous, Représentans, ses amis, ses défenseurs, vous qui l'avez sauvé des plus grands dangers, n'abandonnez point votre ouvrage avant qu'il soit consolidé. Nous vous en conjurons, ne quittez point votre poste avant que le triomphe de la liberté et de l'égalité soit assuré et que les despotes coalisés qui nous menacent soient mis en fuite ou réduits en poudre. De notre côté nous promettons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang plutôt que de souffrir la moindre atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la République ».

FUVE l'ainé (*présid. du trib. criminel*), GUELSE, AMOUREUX, DUTHÉ, OUDINOT, BOURET, HARTAUT, N.A. VOISIN, A. VENARD, LE MORIER, ROCHFORD, GRASTIEN, G. POIRIER, GAVIT, F. BAQUERON, MARCHAL, GILBERT, C. CAYOR, DOMINIQUE BURTIN, DURUPT le jeune, N. FOUJIN, DURUPT l'ainé, VILLAUMÉ, N. CARÈME, RAYBOIS, FLEURY, J. LUTZVEILLER dit LAFLEUR, NIC. MUNIER, LABINOTTE, VIEUCART, GUIVARD (*imprimeur*), J.-B. MAIZIER, ARTAUT, DESRIVOYER, B. HUGOT, RICHARD, Fr. LE CLERC, B. BAZIN, BESSON, BOISSE, GRANGEARD, DENIAU, THIN, H. RICHARD, TROTOT, JEANSON, MOUCHEREL (*judge du trib. du distr.*), LOYS LEIGNE, Fr. BARBICHE, TARROT, LOGEROT, S. REISIG, Dominique BARTHÉLÉMY, P. ARSANT, BEAULIEU, P. GRATARD, Fr. BOURGUIGNON, J. DARBEL, F.C. BASTIEN, BRICE, HELM, Fr. THIERY, JEAUVET, RENAUD, L. DART, N.L. BERTIN, BEGAULT, C. ANCILLON, LEBLANC, L. DIERNE, H. ANTOINE, WATRANVILLE, ANTHOINE, G. WINTER, FÉLIX, COLINET-CHASSEUR, LATOUR (*vray cant-culot*), ANTOINE, ALICHE, C. DEBIEUX, RAYBOIS, J. JEUTTIEN, H. PIEDMONTAIS, Cl. TOUSSAINT, J. MAIZIER, GOSCHET, MOUGENOT, RIVIER, Fr. MATHIEU, LAROCHE, VIEUCENT, MAYER-MARX fils, COLLIGNON (*md.*), ROGUE, LEFEBVRE, GOUDCHAUX, DESMINCIEUX, WANLO, J. DORÉ, Ph. LESCURE jeune, GERVAIS, DEMANG, P. RICHY,

[et 104 autres signatures].

**b**

La Société populaire de Tarascon, département de l'Ariège, écrit à la Convention nationale pour la remercier d'avoir encore sauvé la Patrie, lui jure de ne faire grâce à aucun conspirateur, de s'unir étroitement à elle, et de mourir pour la liberté, l'égalité, l'unité, et l'indivisibilité de la République. Périisse, législateurs, avec les traîtres, quiconque regrette l'esclavage, quiconque ne défend pas la liberté, et qui ne sait pas mourir pour elle. Continuez à braver tous les dangers ; le peuple est debout, il sera l'égide contre qui les poignards des scélérats vendus à Pitt, à Cobourg, et à tous les ogres couronnés iront s'émauser et se briser (1).

(1) B<sup>in</sup>, 9 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

**20**

Les administrateurs du département de la Haute-Marne, et ceux du district de Loches, félicitent la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la liberté; l'invitent à rester à son poste, et jurent la plus entière soumission aux lois émanées de son sein.

Mention honorable et insertion au bulletin (1)

**a**

[Chaumont, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

Quoi ! l'orage révolutionnaire gronde et il se trouve encore des téméraires, et qui osent le braver ! Il existe encore dans les sanctuaires des loix, des conspirateurs, des suppôts de la tyrannie ! Qu'ils tremblent ! leur dernière heure est arrivée. La foudre nationale est prête à les écraser. Les perfides pour porter des coups plus assurés, ils s'enveloppent dans l'ombre, ils prennent mille formes différentes. Ils se parent même des couleurs du patriotisme ; mais les sentinelles de la liberté veillent ; l'œil pénétrant de vos comités a découvert leurs trames obscures, il en suit les fils et leur vaste conspiration va paroître au grand jour.

Frappez, Législateurs, le salut du peuple le commande, mais frappez un coup terrible qui en anéantissant tous les traîtres fasse pâlir les despotes sur leurs trônes ébranlés et détruise pour toujours leurs espérances. Périisse avec les tyrans, quiconque regrette les fers de l'esclavage. Périissent avec les ennemis de la liberté tous ceux qui ne la défendent pas : celui-là est aussi l'ennemi de la Liberté qui ne s'en est pas déclaré le défenseur. Montagne sainte ; vomis de ton sein un torrent de flammes qui dévore tout ce qu'il y a d'impur dans la République, que la France soit à jamais le temple de la Liberté et que cette divinité chérie n'y voit plus que de fidèles adorateurs.

Citoyens représentans, vous avez encore sauvé la Patrie. Que de titres vous avez à la reconnaissance du peuple et aux bénédictions, de la postérité. Continuez à braver les dangers. Le peuple français est debout : il forme autour de la Convention un rempart impénétrable, et il aura péri sous les poignards des scélérats avant que leurs coups ne puissent parvenir jusqu'à vous ».

LÈGERIN l'ainé, M. THIBAUT, J.-B. MATHIEU, BOTTELOT, A. DUBOIS [et 3 signatures illisibles].

**b**

[Loches, 4 germ. II] (3).

« Représentans du peuple,

Une conspiration ourdie, sous le masque du

(1) P.V., XXXIV, 219. B<sup>in</sup>, 9 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) ; C. Eg., n<sup>o</sup> 588.

(2) C 298, pl. 1035, p. 41.

(3) C 298, pl. 1035, p. 42.